

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 46 (1954)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

46^{me} année

Septembre 1954

N° 9

Conrad Ilg est mort

Par Jean Möri

Ce n'était un secret pour personne parmi les initiés du mouvement syndical suisse, Conrad Ilg souhaitait mourir dans son bureau, au travail, dans cette Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers qui était sa véritable raison d'exister. Mais le destin aux voies insondables ne l'a pas permis. Du moins a-t-il réduit le stage final de notre ami à la clinique au strict minimum, en respectant son intégrité corporelle et intellectuelle jusqu'à la fin. Il s'est éteint doucement dans la nuit du jeudi 11 août, à l'âge respectable de 78 ans.

Ainsi finit une belle carrière que le prochain congrès de la F. O. M. H. aurait couronnée, sur proposition du comité central, par la présidence d'honneur de la fédération si le destin avait consenti un court sursis. Même sans ce titre supplémentaire, ses mérites sont si éclatants qu'il restera un modèle de dévouement proposé à la postérité syndicale.

Depuis 1909, cet ancien serrurier remplissait les fonctions de secrétaire de la F. O. M. H. En 1919, ses pairs lui offraient la présidence de l'organisation, fonction qu'il assuma avec une scrupuleuse conscience jusqu'il y a quelques semaines où il passa la charge à son successeur Arthur Steiner. De 1921 à nos jours, il maîtrisa encore la lourde tâche, pleine de responsabilité, de secrétaire de la Fédération internationale des métallurgistes. Son activité débordante s'étendit naturellement à l'Union syndicale suisse, dont il fut membre du Comité directeur et de la Commission syndicale durant de longues années. Il fut également conseiller national très actif, honneur dont il se démit pour se consacrer exclusivement au mouvement syndical. L'Université de Berne lui décerna même le titre de docteur honoris causa pour avoir contribué à mettre sur pied la convention de la paix du travail dans la métallurgie et l'industrie des machines. A tous ces titres divers s'ajoutait une grande popula-